

# Circuit dans la campagne de Rouvres-les-Bois



Une randonnée proposée par lolo36

Balade campagnarde autour de Rouvres-les-Bois empruntant chemins et petites routes à travers bois et champs.



<b>Durée :</b>	3h45	<b>Difficulté :</b>	Moyenne
<b>Distance :</b>	12.72km	<b>Retour point de départ :</b>	Oui
<b>Dénivelé positif :</b>	44m	<b>Moyen de locomotion :</b>	A pied
<b>Dénivelé négatif :</b>	50m	<b>Commune :</b>	Rouvres-les-Bois (36110)
<b>Point haut :</b>	167m		
<b>Point bas :</b>	127m		

## Description

Le départ se situe au parking de la mairie. Le balisage principal à suivre est celui en Jaune, souvent indiqué par de petites pancartes en forme de flèche (au début il y a un mélange avec le parcours Bleu jusqu'au point (3) et vous pourrez trouver également des balisages réservés aux circuits VTT 10 et 11).

**(D/A)** Remonter vers le centre du bourg à la sortie du parking en tournant à gauche dans la Rue Principale (D34), vers le Nord-Ouest. Prendre la première rue à gauche pour rejoindre l'église, continuer tout droit Rue Jules Ferry puis à gauche, Rue de la Bruere.

**(1)** Continuer tout droit au niveau de la croix, sur la petite route, en laissant le chemin à gauche. Au carrefour suivant, continuer tout droit en direction de Villebon. La petite route descend vers un petit ruisseau et un étang privé puis remonte en sous-bois.

**(2)** Laisser le chemin rural tout droit amenant à Villebon en tournant sur la droite. Le chemin devient alors herbeux et remonte à travers bois jusqu'à des parcelles cultivées pour déboucher sur la D34. La traverser et continuer tout droit dans les maisons du lieu-dit la Barderie.

**(3)** Au carrefour de chemins suivant, prendre à gauche au Nord-Ouest le chemin carrossable.

**(4)** Au lieu-dit Couffy, rejoindre une petite route que vous empruntez sur la droite. Traverser les Crosclins et poursuivre sur la petite route jusqu'à l'intersection avec la D37. Tourner à droite et parcourir environ 100m.

**(5)** Prendre à gauche la petite route amenant à l'exploitation de la Métairie Neuve. La traverser puis dans un virage à droite, poursuivre dans un chemin carrossable.

**(6)** Au niveau d'un étang privé, prendre le chemin sur la gauche qui monte à travers champ.

**(7)** Tourner à droite pour rejoindre la D37a.

**(8)** L'emprunter sur la gauche et rejoindre le lieu-dit les Roquilllets.

**(9)** Prendre la petite route à droite puis à la hauteur de la ferme Sainte-Marie, continuer tout droit dans le chemin.

**(10)** Au carrefour de chemins suivant, tourner à droite à travers champ puis longer un bois.

**(11)** Prendre légèrement à droite à l'intersection suivante puis continuer

## Points de passages

- D/A Départ au parking de la mairie**  
N 47.070373° / E 1.658907° - alt. 135m - km 0
- 1 A la croix continuer tout droit**  
N 47.070533° / E 1.653522° - alt. 144m - km 0.58
- 2 Laisser le chemin rural pour tourner à droite**  
N 47.061929° / E 1.642555° - alt. 139m - km 1.9
- 3 Prendre légèrement à gauche le chemin carrossable**  
N 47.072497° / E 1.637056° - alt. 156m - km 3.49
- 4 Prendre à droite la petite route**  
N 47.076625° / E 1.62644° - alt. 165m - km 4.43
- 5 Prendre à gauche vers la Métairie Neuve**  
N 47.0854° / E 1.641698° - alt. 145m - km 6.17
- 6 Prendre le chemin de gauche**  
N 47.086956° / E 1.646972° - alt. 140m - km 6.77
- 7 Prendre le chemin de droite**  
N 47.090097° / E 1.649241° - alt. 150m - km 7.16
- 8 Tourner à gauche sur la route**  
N 47.088527° / E 1.651564° - alt. 153m - km 7.41
- 9 Aux Roquilllets prendre à droite**  
N 47.096219° / E 1.652153° - alt. 153m - km 8.28
- 10 Prendre le chemin de droite**  
N 47.088455° / E 1.665392° - alt. 159m - km 9.63
- 11 Prendre légèrement à droite**  
N 47.082661° / E 1.659663° - alt. 152m - km 10.46
- 12 Prendre à gauche rue de La Fontaine**  
N 47.072042° / E 1.655849° - alt. 141m - km 11.8
- 13 Tourner à droite au parking de l'étang communal**  
N 47.073222° / E 1.660189° - alt. 129m - km 12.16
- D/A Revenir au parking de la Mairie**  
N 47.070351° / E 1.658977° - alt. 134m - km 12.72

tout droit jusqu'à rejoindre la D37. L'emprunter à gauche pour redescendre vers Rouvres-les-Bois. Tourner à gauche dans la Rue Principale.

(12) Prendre sur la gauche la Rue de La Fontaine. Elle vous amène à un ancien lavoir puis à l'étang communal.

(13) Rentrer à droite dans le parking puis longer l'étang par la droite jusqu'à un local réservé au pique-nique. Prendre le chemin carrossable à droite pour remonter à la Rue Principale. Tourner à gauche pour revenir à la mairie (D/A).

### Informations pratiques

Point d'eau et WC à l'abri pour pique-nique près de l'étang communal.

Quelques zones humides selon la saison dans les bois, au début de la randonnée.

### A proximité

[Rouvres les Bois](#)

[Bouges-le-Château](#)

[Levroux balade](#)

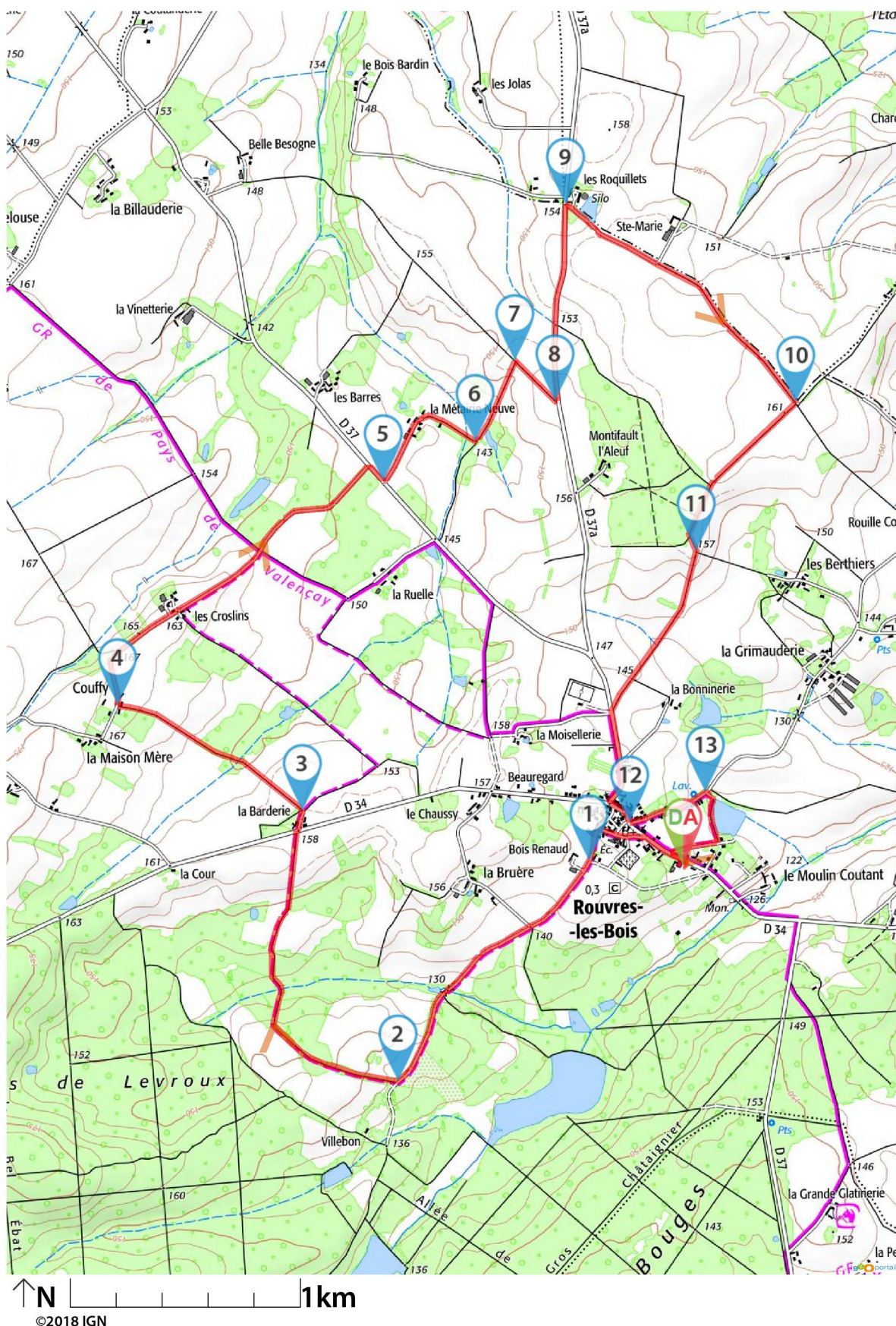
[Levroux collegiale](#)

[Levroux parchemin](#)

[Valençay](#)

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-circuit-dans-la-campagne-de-rouves-les-b/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



# LA CHARTE

du *visorandonneur*

## Préparation de sa randonnée



### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site: neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

## Comportement pendant la randonnée



### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**